

Communiqué de presse de la FédéPSAD

Les PSAD sont prêts à jouer un rôle plus important pour les patients en fin de vie à domicile

Paris, le 3 avril 2023. La Fédération des prestataires de santé à domicile (FédéPSAD) a écouté avec attention, ce lundi 3 avril, le discours du Président de la République à l'occasion la remise des conclusions de la Convention citoyenne sur la fin de vie.

La FédéPSAD salue l'annonce d'un projet de loi prévu d'ici la fin de l'été. Les PSAD sont une force à mobiliser, pour déployer davantage la prise en charge de la fin de vie à domicile, dans le cadre du futur "plan décennal national pour la prise en charge de la douleur et pour les soins palliatifs" annoncé par le chef de l'Etat.

Les PSAD prennent déjà en charge chaque année 3,5 millions de patients au sein de leur lieu de vie et sont présents de façon homogène sur l'ensemble du territoire. Les 32 000 collaborateurs et 6000 professionnels de santé exerçant dans les entreprises et associations PSAD constituent ainsi une ressource précieuse à mobiliser pour bâtir le modèle français de la fin de vie.

La FédéPSAD a d'ores et déjà engagé des travaux autour de la fin de vie et construit actuellement des propositions. Celles-ci seront rendues prochainement pour alimenter le futur projet de loi.

Contact Presse :

Fédération des PSAD : Alexandra DUVAUCHELLE – 06 30 29 93 72